



### **FICHE TECHNIQUE**



# Deux (2) variétés de piment pour la Vallée de l'Ouémé

MENSAH Armel C. G.
ASSOGBA KOMLAN Françoise
EKE Hyacinthe
AGBOZO Rémi
AHOLOUKPE D. S. Narcisse
AMOUSSOU Issa

**Dépôt légal N° 9691** du 17 Octobre 2017, 4<sup>ème</sup> Trimestre 2017 Bibliothèque Nationale (BN) du Bénin



ISBN: 978-99919-814-7-5

© S/PCM 2017

## INSTITUT NATIONAL DES RECHERCHES AGRICOLES DU BENIN (INRAB)

Sous-Programme Cultures Maraicheres

01 B P 884 Cotonou –Bénin • Tél. + 229 64 28 37 02 / + 229 21 30 04 10 www.inrab.org.

### Remerciements

Nos sincères remerciements au Projet d'Appui aux Infrastructures Agricoles dans la Vallée de l'Ouémé (PAIA-VO) pour son appui financier et aux producteurs qui ont abrité les essais et pris part aux Sélections Variétales Participatives (PVS).



BenPim-01 (TPS 0251)



BenPim-03 (GBATAKIN)

# Synthèse de la conduite de piment en plein champ

75 JAR	Début Récolte									
60 JAR		TPP4	3 <sup>ème</sup> Apport Minéral <b>Urée</b> + K <sub>2</sub> SO <sub>4</sub>	Urée 50 kg /ha K <sub>2</sub> SO <sub>4</sub> 50 kg						
45 JAR	Fumure minérale d'entretien	TPP3								
30 JAR	Fumure miné	TPP2	2 <sup>ème</sup> Apport Minéral <b>Urée</b> + K <sub>2</sub> SO <sub>4</sub>	Urée 50 kg /ha K <sub>2</sub> SO <sub>4</sub>						
14 JAR	Fumure minérale de fond	TPP1	1 <sup>er</sup> Apport Minéral <b>NPK</b>	200 Kg /ha						
7 JAR		Ecartement: 80 cm entre lignes et 50 cm entre plants sur la ligne	Apport matière organique 10 t/ha							
-	Labour Repiquage	Ecartement: 80 cm entre lignes et 50 cm entre plants sur la ligne		V						
	Labour									

Se référer à la liste des TPP = Traitement Phytosanitaire Préventif NB : Alterner les produits (Insecticide + Fongicide) à chaque traitement phytosanitaire.

premier 5 après fumures mêmes être reprise avec les cycle de récoltes peut piment p fertilisation NB

### . Contexte et justification

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Appui aux Infrastructures Agricoles dans la Vallée de l'Ouémé (PAIA-VO), une sélection participative de plusieurs variétés de piment a conduit au choix de deux variétés appréciées unanimement par les producteurs. Il s'agit des variétés BenPim-01 (TPS 0251) et BenPim-03 (Gbatakin épuré) introduites par la recherche.

La présente fiche technique intitulée « *Deux (2) variétés de piment pour la Vallée de l'Ouémé* » est élaborée afin de permettre aux producteurs bénéficiaires de la zone d'intervention de PAIA-VO, de mieux réussir cette culture. Outre les caractéristiques agro-morphologiques desdites variétés, cette fiche donne une idée de la période de production, les types de pépinières pouvant être réalisées et une synthèse de la conduite en plein champ.

II. Caractéristiques agro-morphologiques des variétés de piment BenPim-01 et BenPim-03

Variétés	BenPim-01	BenPim-03				
Synonyme	TPS 0251	GBATAKIN				
Quantité de semences / ha	300 – 500 g					
Source d'approvisionnement	S/PCM - INRAB					
1. Caractères						
agronomiques						
Date 50 % floraison	27 JAR	36 JAR				
Durás du avals	5 - 6 mois	5 - 6 mois				
Durée du cycle	au moins	au moins				
Rendement moyen	10 t/ha	8 t/ha				

Variétés	BenPim-01	BenPim-03			
2. Caractères morphologiques					
Port de la plante	Erigé vers le bas	semi érigé			
Forme du fruit	Allongée	Ronde			
Poids moyen d'un fruit	6 g	5 g			
Couleur du fruit à maturité (rouge)					
3. Tolérance à une maladie	Anthracnose -				
4. Sensibilité à une maladie	Flétrissement bactérien				

JAR = Jours Après Repiguage

### III. Période de production

Le retrait de l'eau dans la Vallée de l'Ouémé détermine la période de mise en place du piment.

Période	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.		Jan.	Fév.	Mars
Décrue													
	Période de mise en place des pépinières												
	Pério	ériode de repiquage des plants											
Période de récolte													

### IV. Type de pépinières

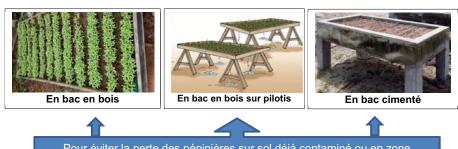
La pépinière peut être réalisée à même le sol ou «hors sol».

### > Pépinière à même le sol



Pépinière à même le sol avec semis en ligne

### Pépinière hors sol



Pour éviter la perte des pépinières sur sol déjà contaminé ou en zone inondable



our protèger la pépinière contre les escargots, les chenilles. les animaux domestiques